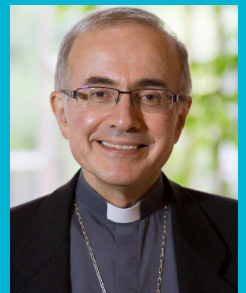


II^E LETTRE PASTORALE | JANVIER 2018

Pôles d'Alliance

Vers des « communautés de communautés »

MGR JEAN-PIERRE BATUT
ÉVÊQUE DE BLOIS



Il y a presque un an, dans une première lettre pastorale, je vous disais l'urgence de préparer l'avenir de notre Eglise diocésaine et je vous invitais à réfléchir à des « pôles d'alliance » pour mieux répondre à l'appel à être « disciples-missionnaires ». La réflexion qui s'en est suivie a culminé dans notre Assemblée diocésaine du 30 septembre.

Un nouveau point d'étape dans cette marche diocésaine est prévu pour la Pentecôte de cette année : il s'agira cette fois de mettre en commun non plus seulement des **réflexions** mais des **initiatives** concrètes. Cette deuxième lettre voudrait y introduire.

1 | La vie chrétienne sous le signe de l'alliance

• La vie chrétienne tout entière est sous le signe de **l'alliance**. Par la Parole de Dieu et les sacrements, en particulier l'eucharistie, nous entrons en alliance avec Lui et les uns avec les autres, y compris ceux avec qui nous n'avons guère d'affinités. En Lui, nous devenons même capables d'aimer nos ennemis selon le commandement du Seigneur (*Matthieu 5, 43-48*).

• Dans les différents **états de vie** qui sont les nôtres (mariage, vie consacrée, célibat choisi ou non), nous sommes en mesure de vivre l'alliance, c'est-à-dire d'être **signes**, dans toute notre vie personnelle, de la relation que notre Dieu a définitivement établie en son Fils Jésus-Christ avec l'Église, et qu'il veut étendre à toute l'humanité.

• Parfois nous nous demandons pourquoi ce don divin ne porte pas dans notre vie des fruits plus manifestes. Nous pouvons être tentés par la résignation (« la sainteté, ce n'est pas pour moi ») ou par le doute (« Dieu est-il vraiment si puissant ? »). Mais peut-être l'explication est-elle toute simple : ce n'est pas que nous manquerions d'un moyen extraordinaire encore à découvrir, c'est simplement que nous ne faisons pas vraiment usage des moyens ordinaires qui nous sont donnés.

• **La paroisse**, que nous connaissons tous bien, est le lieu par excellence où est scellée et célébrée l'alliance entre Dieu et les hommes. Le Concile (*Lumen Gentium 28*) la définit comme la « famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme » : et si nous prenons au mot ce que nous dit l'Église et faisons en sorte que nos paroisses deviennent davantage et plus visiblement des **fraternités** ?

2 | Les pôles d'alliance, une proposition pour le diocèse de Blois

• Il ne s'agit donc pas de déclarer nul et non avenu ce qui a existé jusqu'ici, de substituer autre chose à ce que Dieu nous donne par son Église (autre chose que les sacrements, autre chose que la paroisse, autre chose que les mouvements dont nous faisons partie...) : il s'agit d'utiliser les mêmes moyens autrement. En d'autres termes, ce n'est pas une question d'organisation, c'est une question de **conversion**.

• Nous avons tous eu l'occasion de faire l'expérience qu'il nous est très difficile de changer si nous ne sommes pas aidés à le faire. La communauté chrétienne dont nous faisons partie (la paroisse) existe justement pour nous aider. Mais elle est souvent pour nous davantage un service ou un ensemble de services, une structure (même fraternelle) qu'une communauté à proprement parler.

• S'il y a plusieurs prêtres au service de notre paroisse, ils vivent peut-être en communauté et s'aident ainsi mutuellement à prier et à vivre la charité fraternelle. Certaines paroisses ont la chance d'avoir aussi la présence d'une communauté de religieuses. C'est une joie pour tous, mais le risque serait de penser que puisque les uns et les autres vivent en communauté, nous en sommes nous-mêmes dispensés – que c'est fait pour eux afin de mieux nous servir, mais que ce n'est pas fait pour nous.

• Que se passerait-il si la présence de ces communautés déjà existantes était interprétée comme un appel adressé à tous, et si tous essayaient d'en traduire quelque chose dans leur vie ? Alors peut-être, l'appellation de « communauté » donnée à la paroisse ne serait plus usurpée, comme elle l'est parfois, mais la paroisse deviendrait progressivement une « **communauté de communautés** » : un « pôle d'alliance », ou mieux encore un « **pôle d'alliances** », en mettant au pluriel le mot « alliance » pour honorer la diversité des appels.

3 | Tout le monde est concerné, mais de manières différentes

• Ici, il faut dire tout de suite ce que ces pôles d'alliance(s) ne doivent surtout pas être. Il est clair que des personnes mariées ne peuvent ni ne doivent vivre leur vie matrimoniale et familiale sur le même mode que des prêtres ou des religieux ; que la vie communautaire doit être vécue différemment et dans des endroits différents par des hommes et par des femmes. Il est légitime qu'à l'intérieur des pôles d'alliance les uns et les autres vivent leur vie propre, à leur rythme propre, en leurs lieux propres. Autrement dit, communauté ne veut pas dire promiscuité !

Il est frappant de constater dans l'Écriture que l'Alliance met en relation, mais refuse le mélange. C'est dans le même souci de distinguer pour unir que saint Paul met en avant la

complémentarité des vocations dans l'unique corps qui est l'Église : « À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien commun » (*1 Corinthiens 12, 7*).

C'est ainsi que « le bien de tous devient le bien de chacun et le bien de chacun devient le bien de tous »⁽¹⁾ : « Dans la sainte Église, écrit saint Grégoire le Grand, chacun est le soutien des autres et les autres sont le soutien de chacun »⁽²⁾.

• Cela entraîne des conséquences très concrètes :

– D'abord, chacun doit être membre du pôle d'alliance **selon sa vocation et son état de vie** ;

– Ensuite, cette appartenance peut être **graduée** en fonction des possibilités de chacun ;

– Mais le choix de chacun doit se traduire de manière incarnée dans une **charte de vie**.

– Ces choix de vie supposeront chez les membres du pôle d'alliance un **accompagnement** personnel afin de mieux ajuster leurs décisions et d'être aidés à les suivre.

Prenons un exemple. Une famille jugera possible de venir s'installer non loin de l'église paroissiale et adhèrera à la charte du pôle d'alliance qui s'y trouve. Cela signifiera par exemple une soirée hebdomadaire réunissant tout le pôle d'alliance autour de la Parole de Dieu, un repas communautaire le dimanche après la messe, et pour tel ou tel membre de la famille la participation à différentes activités. Les parents poursuivront leur vie professionnelle, les enfants continueront à fréquenter la même école qu'auparavant... A contrario, la famille, dans sa vie propre, se donnera un certain nombre de règles nouvelles concernant par exemple les loisirs, l'usage d'internet, le rapport à l'argent, etc.

• De même que « communauté » ne veut pas dire « promiscuité », « mise à part »⁽³⁾ ne veut pas dire « mise à l'écart »⁽⁴⁾. Pour que les pôles d'alliance soient vraiment chrétiens, il faut qu'ils soient « catholiques » (ce qui veut dire étymologiquement « selon la totalité ») : **l'ouverture** fera partie de leur ADN catholique et non sectaire. Un signe central de cette ouverture sera **l'accueil**, en particulier du pauvre, du fragile, de l'étranger.

4 | Comment avancer maintenant ?

La participation importante à notre Assemblée diocésaine du 30 septembre 2017 a mis en évidence que la proposition des pôles d'alliance ne laissait personne indifférent. J'ai donc décidé de convoquer une deuxième assemblée pour le **21 mai 2018, lundi de Pentecôte**.

Cette deuxième assemblée ne sera pas une répétition de la première : elle aura pour base les initiatives concrètes qui auront été mises en œuvre dans le diocèse de Blois pour **avancer vers des pôles d'alliance**.

Déjà, en différents lieux, des initiatives diverses ont vu le jour ou sont en projet. Dans les mois qui viennent il faut que ce mouvement s'amplifie, en prenant soin de réfléchir sur la présence du ministère des prêtres à l'intérieur de ces initiatives, afin que les pôles d'alliance ne se développent pas en parallèle des lieux de mission ordinaires des ministres ordonnés.

Je vous engage, pendant toute la période à venir, à faire connaître vos projets et initiatives au curé de votre paroisse ainsi qu'à Mgr Sébastien Neuville, Vicaire général « Mission » du diocèse de Blois vicaire.general-mission@catholique-blois.net afin que nous puissions construire à partir d'elles notre réflexion du 21 mai.

L'Église n'est pas une administration mais une « communauté de communautés » : que partout, à tous les niveaux, écrivait Jean-Paul II dans son exhortation sur les Fidèles laïcs, « la vie de communion ecclésiale devienne un signe pour le monde et une force d'attraction qui conduit à croire au Christ », afin que « de cette manière, la communion s'ouvre à la mission, se fasse elle-même mission »⁽⁵⁾.

Voilà la grâce que je vous souhaite à tous en cette année 2018 !

« Chacun doit être membre du pôle d'alliance selon sa vocation et son état de vie... »

MGR JEAN-PIERRE BATUT
ÉVÊQUE DE BLOIS



¹S. Jean-Paul II, *Christifideles laici*, 38.

²Homélies sur Ezéchiel II, 1, 5.

³Cf. Jean 15, 19 : « Vous n'êtes pas du monde puisque mon choix vous a tirés du monde ».

⁴Cf. Jean 17, 15 : « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais ».

⁵*Christifideles laici*, 39.



Avancer vers les Pôles d'Alliance Assemblée Diocesaine

21 MAI 2018 - LUNDI DE PENTECÔTE

Evêché de Blois
2, rue porte Clos-haut - 41000 Blois
Tél. : 02 54 56 40 50
www.catholique-blois.net